



CONTRAT DE COMPTE COMMERCIAL



REP : _____

DATE DE LA DEMANDE _____ / _____ / _____
JOUR MOIS ANNÉE

(S.V.P. COCHEZ LA SUCCURSALE OÙ L'OUVERTURE DE COMPTE EST DEMANDÉE)

<input type="checkbox"/> GloboCam (Montréal) Inc. 155 rue Reverchon, Pointe-Claire (Québec) H9P 1K1 Téléphone : (514) 344-4000 • Télécopieur : (514) 344-6737 www.globocam.ca	<input type="checkbox"/> GloboCam (Anjou) Inc. 8991, boul. Métropolitain est, Anjou (Québec) H1J 1K2 Téléphone : (514) 353-4000 • Télécopieur : (514) 353-9600 www.globocam.ca	<input type="checkbox"/> GloboCam Rive-Sud S.E.C. 1300, rue Newton, Boucherville (Québec) J4B 5H2 Téléphone : (450) 641-4008 • Télécopieur : (450) 641-3808 www.globocam.ca
--	---	--

(S.V.P. REMPLIR EN LETTRES MOULÉES)

NOM DU COMMERCE (CI-APRÈS NOMMÉE LE « CLIENT »)		ADRESSE DE FACTURATION	
	RUE	PROVINCE	
	VILLE	CODE POSTAL	

TÉLÉPHONE	CELLULAIRE	ADRESSE COURRIEL	TÉLÉCOPIEUR

NOM DU PROPRIÉTAIRE OU PRÉSIDENT :		EN AFFAIRES DEPUIS :	
NOM DU PRÉPOSÉ AUX COMPTES À PAYER :		TYPE D'ENTREPRISE :	
NOM DU PRÉPOSÉ AUX ACHATS :		NOMBRE DE VÉHICULE :	
MARGE DE CRÉDIT DEMANDÉE :	\$	BON DE COMMANDE REQUIS :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

RÉFÉRENCE BANCAIRE (IMPORTANT : VEUILLEZ S.V.P. FOURNIR TOUTES LES INFORMATIONS DEMANDÉES)

NOM DE VOTRE INSTITUTION FINANCIÈRE		ADRESSE COMPLÈTE	
# TRANSIT	# COMPTE	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR

RÉFÉRENCES FOURNISSEURS RÉGULIERS (IMPORTANT : VEUILLEZ S.V.P. FOURNIR TOUTES LES INFORMATIONS DEMANDÉES)

NOM DU FOURNISSEUR		ADRESSE COMPLÈTE	
TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	ADRESSE COURRIEL	# COMPTE

NOM DU FOURNISSEUR		ADRESSE COMPLÈTE	
TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	ADRESSE COURRIEL	# COMPTE

NOM DU FOURNISSEUR		ADRESSE COMPLÈTE	
TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	ADRESSE COURRIEL	# COMPTE

AUTORISATION D'ENQUÊTE DE CRÉDIT ET ACCEPTATION DES CONDITIONS DE VENTE ET DE CRÉDIT

<p>J'autorise par la présente <i>GLOBOCAM</i> et/ou <i>SELECT-SOLUTIONS</i>, à effectuer une enquête de crédit sur notre entreprise pour les fins de la présente demande de contrat de compte commercial. Je déclare avoir pris connaissance des conditions de vente et de crédit définies au verso du présent formulaire et de les avoir comprises et acceptées. Je déclare également être un représentant dûment autorisé du commerce.</p>	NOM ET TITRE
	SIGNATURE

S.V.P. VEUILLEZ REMPLIR LE FORMULAIRE AU COMPLET ET RETOURNER L'ORIGINAL SIGNÉ DU FORMULAIRE.

CONTRAT DE COMPTE COMMERCIAL
CONDITIONS DE VENTE ET DE CRÉDIT

Le(s) « Client(s) » signataire(s) de la présente certifie(nt) que les informations apparaissant à la page un (1) sont exactes et demande(nt) qu'un compte commercial soit à leur nom. De plus, le(s) « Client(s) » signataire(s) confirme(nt) que le nom du commerce est bien l'entité responsable pour le paiement des marchandises à être livrées et facturées. Le(s) « Client(s) » signataire(s) confirme(nt) également avoir pris connaissance des conditions de vente et de crédit ainsi que la garantie personnelle, et s'engage(nt) à les respecter.

LIMITE DE CRÉDIT

1. Le « Marchand » s'engage à fournir des marchandises au « Client », sur le crédit consenti au « Client », à sa seule discrétion et se réserve le droit de refuser du crédit sur le compte en tout temps et ce, sans avoir à fournir de justifications ou de préavis;

TERMES DE PAIEMENT ET CONDITIONS DE VENTE

2. Le « Client » s'engage à payer des intérêts de 1.5% par mois (18% par année) sur tout compte passé dû;
3. Si le compte est mis en collection, le « Client » consent à payer des frais extrajudiciaires correspondant à maximum de 20% du total du compte ainsi que les frais et dépenses encourus par le « Marchand »;
4. Le « Marchand » n'est pas responsable de tout retard sur la date de livraison causé par un cas fortuit, force majeure ou toute autre circonstance hors de son contrôle;
5. Le « Marchand » demeure propriétaire des biens vendus, et le transfert du droit de propriété n'aura lieu hors de la formation d'un contrat, mais seulement lorsque le « Client » aura acquitté entièrement ses obligations en vertu du contrat;
6. Le « Client » assume les risques de perte et de détérioration, même par cas fortuit, des biens et des services décrits au contrat, à compter de la date de livraison;
7. Tout versement sera exigible à échéance, soit dans les trente (30) jours de la date de la facturation, sans la nécessité d'une demande de paiement de la part du « Marchand ». Le « Client » sera en demeure d'exécuter ses obligations par le seul écoulement du temps prévu ou l'arrivée du terme, sans avis;
8. La réception de chèques postdatés par le « Marchand » couvrant en totalité ou en partie le montant dû, ne sera ainsi, en aucun cas, considéré comme paiement du montant dû;
9. À défaut de paiement suivant les termes établis, le « Marchand » pourra suspendre les privilèges de crédit sans préavis, et reprendre possession de toutes et chacune des marchandises livrées, sans procédure légale, ou pourra réclamer tout montant dû, à son choix et sans avoir à remettre aucune somme déjà payée par ou pour le « Client ». Le « Client » permet irrévocablement à tout employé, préposé ou représentant du « Marchand » de pénétrer dans et/ou de circuler sur tout lieu où serait situés les susdits biens et de poser tous les gestes utiles pour reprendre possession desdits biens.
10. De plus, le « Marchand » se réserve le droit de retirer immédiatement et sans préavis, les privilèges inhérents au compte ouvert, pour tous les clients dont le relevé de compte n'aura pas été acquitté le dernier jour du mois suivant la date du relevé de compte;
11. Les frais d'administration ne doivent pas être considérés comme une alternative au paiement lorsque celui-ci devient dû;

LIEU DU CONTRAT

12. Le « Client » par la présente élit domicile au siège social du « Marchand » pour les fins des présentes et convient que les présentes sont régies par les Lois de la Province de Québec et que toute question y afférant sera soumise à la juridiction des cours de justice du district de Montréal, Province de Québec;

AUTORISATION

13. Durant l'évaluation de cette demande de crédit, le « Marchand » consultera une ou plusieurs agences d'évaluation de crédit. « Le Client » consent à ce que des renseignements à son sujet soient communiqués à une ou plusieurs agences d'évaluation de crédit et à des tiers (y compris entre autres, les personnes que vous avez indiquées à titre de références, les institutions financières et autres) à condition que ces derniers aient un motif légitime de tenir ces renseignements.

En signant le présent document, « Le Client » autorise également le « Marchand » de même que ses employés, agents ou représentants, à échanger tout renseignement personnel qui serait nécessaire à l'objet de son dossier ainsi qu'à la mise à jour des renseignements obtenus.

GARANTIE PERSONNELLE

Je, soussigné, _____, (fonction) _____, de la compagnie _____, déclare avoir pris connaissance de la demande de crédit dûment complétée par _____, en faveur du « Marchand » et m'engage conjointement et solidairement à garantir toutes et chacune des obligations par _____ concernant toute somme que cette dernière pourrait devoir au « Marchand ».

De plus, je déclare de façon irrévocable, renoncer aux bénéfices de division et de discussion comprenant que la présente obligation constitue une garantie continue, applicable à toutes les dettes contractées envers le « Marchand » par le « Client ».

Signé ce, _____

Signature : _____

Signé à, _____

Adresse : _____